



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1988-1989

22 NOVEMBRE 1988

PROJET DE DECRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT
DU BUDGET DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
DE L'ANNEE BUDGETAIRE 1988 (1)

AMENDEMENT

PRESENTE PAR L'EXECUTIF

(1) Voir Doc. Conseil 5-III (1988-1989) - N° 1.

ART. 3 (du dispositif)

Ajouter à la Partie II — Secteur Enseignement et Formation, Section 83, la mention de l'article 64.01.13.

Justification

Il s'agit de corriger une erreur matérielle d'impression.

Par l'Exécutif
de la Communauté française :

*Le ministre de l'Enseignement, de la
Formation, du Sport, du Tourisme
et des Relations internationales,*

J.-P. GRAFE.